



## « Charte de « Passe-moi le SEL » »

• « Passe-moi le SEL » fait partie intégrante d'**ImaginaCtion** : tout membre de l'association a la possibilité d'adhérer au SEL.

- Sur le site d'ImaginaCtion, la rubrique « Passe-moi le SEL » permet, au moyen d'un mot de passe :
  - de remplir son profil
  - de noter, modifier, supprimer ses offres et demandes
  - de consulter la liste des offres et demandes des autres Selistes.

• Chaque adhérent accepte que ses **coordonnées** soient **accessibles aux autres adhérents du SEL** afin de permettre les échanges

• Chaque adhérent s'engage à ne pas transmettre les **coordonnées des autres selistes** en dehors de « Passe-moi le SEL ».

• Un adhérent n'est **jamais obligé d'accepter un échange**. ImaginaCtion ne fournit aucune garantie quant à la qualité et les conditions de l'échange.

• Chaque adhérent doit s'assurer avant un échange, que les **assurances des deux adhérents impliqués dans l'échange**, couvrent les risques qui y sont liés, tout particulièrement pour les travaux dangereux tels que travail en extérieur (toits, échafaudages..) ; travail de mécanique sur un véhicule...

• Les **statuts et le règlement intérieur d'ImaginaCtion s'appliquent au SEL**.

• Des **rencontres régulières** sont prévues pour recueillir les nouvelles propositions et ainsi mieux répondre aux attentes de chacun.

**Bienvenue à Passe-moi le SEL !!**